

Candidature du Parc pour le Projet Life intégré Diwall

L'an deux mille vingt, le mardi 20 octobre à 9h, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 13 octobre 2020 s'est réuni dans les locaux du Parc sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIC	1 ^{er} vice-président
Mme Anne GALLO	2 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-José LE BRETON	3 ^{ème} Vice-Présidente
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Sylvie SCULO	

Absents excusés :

M. Pascal BARRET
Mme Nathalie COURTRAI
M. André CROCQ
M. Gilles DUFEIGNEUX
M. Luc LE TRIONNAIRE

Procuration :

M. Luc LE TRIONNAIRE donne procuration à M. David LAPPARTIENT
Mme Nathalie COURTRAI donne procuration à M. Ronan LE DÉLÉZIC
M. André CROCQ donne procuration à Mme Anne GALLO
M. Pascal BARRET donne procuration à Mme Sylvie SCULO

Etaient également présents :

Mme Monique CASSÉ (*Directrice*)
Mme Annaëlle MÉZAC (*responsable du pôle biodiversité et aménagement*)
Mme Sophie GIRAUD (*responsable du pôle développement territorial*)
Mme Marie TAVENNEC (*Responsable administrative et financière*)

Candidature du Parc pour le Projet Life intégré Diwall

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a été contacté par l'Association Handicap Tourisme Solidarité (HTS) qui porte un projet Life Nature sur l'évaluation et la réduction de l'impact anthropique sur les écosystèmes des Aires Marines Protégées Européennes.

HTS souhaite que le Golfe du Morbihan soit le territoire d'étude exclusif de ce projet qui porterait principalement sur les activités nautiques de loisirs, et notamment la plaisance. Le projet se décompose entre actions de connaissance, de sensibilisation, d'innovations technologiques et, in fine, de créations d'emplois pour les personnes en situation de handicap dans le domaine de la transition écologique.

HTS a sollicité le Parc Naturel Régional pour devenir bénéficiaire associé de ce projet, de même que Morbihan Energies, le Conservatoire du Littoral, l'Université de Bretagne Occidentale, l'ICAM (école d'ingénieur de Vannes) ou la société SANSEA spécialisée en mesures acoustiques. Le Parc serait même positionné comme référent environnemental de l'ensemble des actions menées.

Dans un second temps, il s'agirait de déployer le dispositif testé dans le Golfe du Morbihan à toutes les AMP (Aires Marines Protégées) européennes, dont quatre dans le cadre du budget du projet, une en France et trois en Europe:

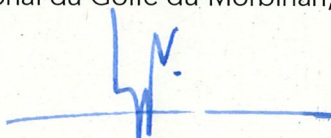
- ASPIM of Rouveau (Fr)
- MPA of Tavolara Punta Coda Cavallo (It)
- ZEPA de l'Espace marino de la Marina Altaou (Sp)
- Archipelago of Pakleni (Cr)

La note de concept de ce projet a été déposée en juillet 2020. HTS attend la réponse de l'Europe pour fin octobre 2020. En cas de réponse positive, le dossier de candidature final devra être déposé pour fin février 2021. HTS recrutera alors une personne qui sera chargée de rédiger le projet global. Pour cela, HTS demande à chaque bénéficiaire potentiel de participer à hauteur du budget qui se sera octroyer en cas de réponse positive de l'Europe. Le montant demandé au parc naturel régional s'élève à 2200 euros.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical à l'unanimité :

- Ajourne le vote sur le projet Diwall.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT